



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### VIOR ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ TOTALISANT 740 000 \$

*NE PAS DIFFUSER SUR LES FILS DE PRESSE  
AMÉRICAINS NI DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS.*

**QUÉBEC, CANADA, LE 20 JUILLET 2016 - SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE VIOR INC. (BOURSE DE CROISSANCE TSX : VIO; BOURSE DE FRANCFORT : VL5)** (la « Société » ou « Vior ») annonce la clôture d'un placement privé totalisant 7 400 000 unités (les « Unités ») au prix de 0,10 \$ par Unité, pour un montant total de 740 000 \$ (le « Placement »).

Chaque Unité comprend une (1) action ordinaire de la Société (une « Action ») et un bon de souscription (un « Bon »). Chaque Bon permet à son détenteur d'acquérir une (1) action ordinaire de la Société au prix de 0,15 \$ par action pour une période de douze (12) mois expirant le 20 juillet 2017.

Dans le cadre du Placement, la Société a payé des frais d'intermédiation totalisant 38 400 \$ et a émis, à titre de rémunération additionnelle, 300 000 bons de souscription non-transférables permettant d'acquérir le même nombre d'actions ordinaires de la Société à un prix de 0,15 \$ par action ordinaire pour une période de douze (12) mois expirant le 20 juillet 2017.

Les titres émis en vertu du Placement sont assujettis à une période de détention obligatoire de quatre mois expirant le 21 novembre 2016. Le produit de ce Placement sera utilisé par la Société pour les fins de son fonds de roulement.

Certains initiés de la Société ont participé dans le Placement et ont souscrit à un total de 750 000 Unités pour un montant total de 75 000 \$. La participation des initiés de la Société dans le Placement constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations spéciales (le « Règlement 61-101 »). Le Placement est exempté des exigences d'évaluation et d'approbation des porteurs minoritaires du Règlement 61-101 car ni la juste valeur marchande des titres émis à des initiés, ni la contrepartie versée par les initiés ne dépasse 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposée de déclaration de changement important 21 jours avant la clôture du Placement car les détails de la participation des initiés de la Société n'avaient pas été confirmés à ce moment.

#### **À propos de Vior**

Vior est une société junior qui a pour stratégie corporative de générer, d'explorer et de développer des projets de qualité dans les meilleurs secteurs reconnus et accessibles. Au fil des ans, l'équipe de Vior a su démontrer sa capacité à découvrir de nombreux dépôts aurifères et autres prospects sur ses propriétés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Claude St-Jacques  
Président  
Tél. : 418-692-2678  
cstjacques@vior.ca

Marc L'Heureux  
Vice-président, Exploration  
Tél. : 450-746-1771  
mlheureux@vior.ca

Site Web : [www.vior.ca](http://www.vior.ca)  
SEDAR : Société d'exploration minière Vior inc.

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*